

Octobre 1977

BULLETIN COMMUNAL N° 2

COMMUNE DE MONTJAVOULT

-:-:-:-:-

Voici votre deuxième Bulletin, qui vous met au courant des faits intervenus dans notre Commune depuis la publication du précédent Bulletin, juin 1977.

I / - COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A / Séance du 24 Juin 1977

1) Le problème de l'eau à Montjavoult: Le débit des canalisations d'eau est depuis longtemps, insuffisant à Montjavoult. Des travaux de renforcement de ces canalisations s'imposaient. Au cours de sa réunion du 15 juin 1977, le "Syndicat intercommunal des eaux" (Président : M. GILLES, Maire de Montagny ; Vice-Président : M. GAUTIER, Maire de Montjavoult) a admis les décisions suivantes : Un crédit de 800.000 F de travaux (550.000 F sur Montagny - 250.000 F sur Montjavoult), soit :

A Montagny

- Installation (dans le bois de la Molière) d'un réservoir de 300 m³ 250.000 F
- Réfection des voies d'accès au réservoir 100.000 F
- Canalisations 200.000 F

TOTAL 550.000 F

A Montjavoult

- Renforcement des canalisations (de 60 à 150 mm de diamètre) 250.000 F
- TOTAL GENERAL 800.000 F

Le financement de ces travaux (par le Syndicat Intercommunal) s'établit ainsi :

- Utilisation de la subvention de l'Etat 240.000 F
- Emprunt du Syndicat (amortissable en 20 ans) (annuité : 62.000 F) 560.000 F

TOTAL 800.000 F

Il en résultera, nécessairement une augmentation de 0,60 F au prix du m³ d'eau. (Mais le Conseil Municipal a décidé que la Commune réclamera désormais la participation de 3.000 F, exigible de tout constructeur ou lotisseur de maisons à Montjavoult, par maison desservie). Les travaux ont commencés à Montagny.

2) La cabine téléphonique : L'Administration des PTT installera gratuitement une cabine sur la place de l'Eglise. Le Conseil Municipal devra faire le choix d'un emplacement.

3) Le car du lundi (Montjavoult-Gisors) : Le service fonctionne régulièrement dans la mesure du niveau de fréquentation, assurant une rentabilité minima pour le transporteur.

4) Dépôts d'ordures sauvages : Nous attendons une réponse à une lettre adressée à ce sujet, le 24 Juin dernier, à la SIROM.

5) Chemin d'Hérouval à Vaudancourt (Travaux neufs)
Le précédent Conseil Municipal avait adopté le principe pour cette réalisation. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité de faire procéder prochainement à l'exécution des travaux, après mise en adjudication de diverses entreprises. Il a, à cette fin, donné son accord pour un emprunt de 50.000 F. Celui-ci a été contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Gisors, au taux de 8,75 %. Il est amortissable en 12 ans, par annuités constantes, à partir du 1.1.78. Nos lecteurs trouveront, à la fin du présent Bulletin, un schéma qui les informera, aussi clairement que possible, nous l'espérons, de la charge des annuités des divers emprunts communaux, pour les 10 années à venir. L'adjudication, intervenue récemment, a conduit à désigner l'entreprise " la moins disante " (c'est à dire celle qui offrait les conditions les plus avantageuses) pour une somme de 67.000 F

6) Utilisation de la piscine de Chaumont pour les enfants de l'Ecole de Montjavoult.
Le Conseil Municipal a voté les crédits nécessaires pour que les enfants puissent disposer de la piscine de Chaumont chaque mardi (à 13 h 30) pendant l'année scolaire.

7) Chasse sur les terrains communaux : Elle est réservée aux chasseurs résidant dans la commune ayant pris leur permis dans celle-ci, pour les Dimanches et jours fériés seulement.

B / Séance du 30 Septembre 1977

1) Travaux concernant le domaine communal

- Porche du cimetière : Ce porche, malheureusement est tout à fait délabré ; il constitue un péril. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté sa démolition, constatant, avec regret, que la réparation de ce porche entraînerait maintenant des frais trop élevés.
- Eglise : En prévision de l'exécution des importants travaux de restauration, qui s'avèrent nécessaires, un rendez-vous a été demandé récemment à l'architecte départemental des monuments historiques. En ce qui concerne les travaux de réfection des installations électriques, un devis a été obtenu ; Le Conseil vote les crédits nécessaire à l'unanimité.

2) Frais de la cantine scolaire : Le Conseil décide de limiter la participation actuelle des parents d'élèves à 4 F 50, par repas ; alors que le prix de revient du repas est de 8 F.

3) Installations "sauvages" dans la vallée du Cudron (Valécourt) :

La Direction Départementale de l'Équipement a constaté la présence, dans diverses parcelles vendues par certains promoteurs (M. Leblanc - le logis et la forêt) d'installations sans autorisation de bungalows, abris, garages en caravanes ; les contrevenants seront poursuivis par la gendarmerie ; le Parquet a été saisi par la Direction départementale.

II / - QUESTIONS IMPORTANTES D'INTERET COMMUNAL

1) L'avenir de notre école : M. Rivoallant, notre sympathique instituteur, a fait, devant le Conseil Municipal, un très intéressant exposé sur cette question. La crise de natalité qui sévit en France et l'exode rural ont d'importantes répercussions ; notamment sur les écoles de campagne. Le seuil fatidique (suppression d'une classe d'école lorsque l'effectif scolaire s'abaisse au dessous de 26 élèves) sera - t - il atteint, à Montjavoult, au cours des prochaines années ? La question se pose, et le Conseil ne manquera pas d'étudier toutes les mesures susceptibles d'être prises au regard de problème démographique et social.

2) La constitution d'un dépôt de gaz souterrain dans la région de Chaumont : Diverses communes du canton ont été avisées de l'éventualité de travaux de forage pour la détermination de l'implantation des stocks de gaz souterrains.

3) Nomination du " Groupe de Travail " pour l'établissement du P.O.S. (plan d'occupation des sols) de Montjavoult : M. le Préfet de l'Oise a publié, le 26 Juillet 1977, un arrêté portant constitution du "groupe de travail " chargé de l'élaboration du POS de Montjavoult. Au titre des représentants élus de la commune, sont nommés M. le Maire de Montjavoult, MM. les Adjointes (M. LÉGER et Mme PELLE) et 3 Conseillers Municipaux désignés : (MM. CHAPUIS, CHERUZEL , GRISVARD)

III / - ECHOS DE LA VIE LOCALE

1) Fête du 14 Juillet et Fêtes locales (du 4 septembre)
Près de 200 personnes participaient à une joyeuse manifestation dans la soirée du 13 Juillet ; défilé animé avec sons et lumières suivi d'un feu d'artifice très réussi, de restauration et du bal classique, dans une bonne ambiance d'amitié et de gaieté. Remercions particulièrement M. le Curé pour sa contribution à l'illumination de notre belle église. La fête du village le 4 septembre, favorisée par un temps exceptionnel, agréable occasion de nouvelles rencontres et de resserrement des liens de la population fut marqué par une sympathique animation : buffet très garni, tables fleuries à la disposition des amateurs de pâtisseries, joyeuses compétitions dans divers jeux d'adresse, toutes les enveloppes de la loterie donnant lieu à des lots variés. Les très nombreux participants s'estimèrent satisfaits par l'organisation de la fête à laquelle se sont consacrés tous les membres de la Commission des loisirs et de nombreuses bonnes volontés. Qu'ils en soient très vivement remerciés, ainsi que les nombreux donateurs des lots. Souhaitons également pour l'avenir de toutes nouvelles participations. Ces festivités ont procuré des ressources qui laissent un bonus de 4.000 Francs environ. Celui-ci sera affecté aux prochaines manifestations de la Commune et notamment aux personnes âgées.

2) Cérémonie du 11 Novembre : Après la messe du souvenir, cérémonie devant le monument aux Morts à 11 heures, défilé au cimetière : dépôt de fleurs devant la tombe des " morts pour la France ", vin d'honneur à la Mairie.

Tous les anciens combattants sont invités à se grouper derrière leur municipalité.

- 3) Goûter du 18 Décembre, organisé pour les cheveux blancs
A l'occasion des fêtes de Noël aura lieu la traditionnelle réunion à l'école à 15 heures.

IV / - RENSEIGNEMENTS ET AVIS DIVERS

1) Comité d'accueil : Il est rappelé que celui-ci se tient à la disposition de tous les habitants de la commune de Montjavoult, et notamment des nouveaux arrivants dans notre village le premier samedi de chaque mois de 17 à 18 h à la Mairie. Les intéressés pourront obtenir toutes informations utiles et faire toutes suggestions et observations qu'ils jugeraient souhaitables.

2) "Le Silence est d'or .." N'oublions pas cette sage recommandation qui assure la paix de nos campagnes. Essayons de respecter les heures de détente de nos voisins en évitant les excès de bruit notamment les tondeuses, transistors, et tous postes de sonorisation...

3) Cyclisme : Les amateurs de circuits à vélo, le dimanche matin peuvent se mettre en rapport avec M. Lenoble, Le Vouast, téléphone 449.14.12.

4) Etat-Civil : A Montjavoult du 1er Juin au 30 Septembre 1977 M. le Maire a eu la joie de célébrer le mariage de Mademoiselle Françoise Pellé, fille de M. et Mme Pellé, notre sympathique adjointe avec M. Clomeuil Joël, le 17 Juin 1977.

et de Mademoiselle Marie Chantal avec M. Regis Le Bocey.

Nous avons appris avec tristesse et regrets la disparition de Madame Mongin.

5) Salle de jeunes : Celle-ci pourra être mise à la disposition de notre jeunesse, dès que la remise en état de l'installation électrique aura été effectuée. Pour ce faire un devis a été obtenu et le Conseil a voté à cet effet, à l'unanimité les crédits nécessaires.

V / - INFORMATIONS

Nos lecteurs trouveront ci-après sous une forme schématique les prévisions de charges annuelles des emprunts contractés par la commune, (à ce jour) pour les années 1977 à 1978 inclus.

Rappelons que les emprunts non encore totalement remboursés, émis, depuis 1952, pour une durée variant de 10 à 25 ans, atteignent leurs termes au cours des années à venir ; ce qui explique la diminution progressive des charges sur le tableau ci-dessous (à l'exception de la situation au 1er janvier 1978, par suite de l'émission de l'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne de Gisors).

En ce qui concerne les situations au 1er janvier des années 1979, 1980 et 1981, il a paru préférable de n'indiquer que le montant total des charges prévisible, compte tenu des emprunts contractés à ce jour.

Graphique ci-après.

